

RÈGLEMENT DE LA BOURSE AUX JOUETS (Jouets, livres, vélos, matériel de puériculture, ...) OUVERT A TOUS 22, 23 et 24 novembre 2024

1- Définition de la manifestation :

L'Association des Parents de l'Ecole Ste Jeanne d'Arc (APEL), organise le 22,23 et 24 novembre 2024 une bourse aux **jouets et matériel de puériculture** qui se déroulera à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Lallaing. Dans la limite de la place disponible. *Les articles étant d'occasion et vendus par des particuliers, la responsabilité de l'APEL ne pourra être engagée pour quelques motifs que ce soit.*

2- Lieu de la manifestation :

Le dépôt des articles et la récupération des invendus ainsi que la vente se dérouleront, à la **salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Lallaing.**

3- Dépôt des articles :

Le dépôt des articles aura lieu le **vendredi 22 novembre de 17h00 à 19h00 et le samedi 23 novembre de 9h00 à 11h30.**

Afin d'optimiser le dépôt des jouets, utilisez le site internet :

<https://bourse.apel-ja-lallaing.fr>

Saisissez vos listes et définissez un prix de vente. A la fin de votre saisie, les listes et les étiquettes seront disponibles sur le site. Merci de les imprimer et d'étiqueter vos objets.

Lors du dépôt, seule une vérification de l'état des objets à déposer et de l'étiquetage sera nécessaire.

Ce site sera ouvert **jusqu'au jeudi 21 novembre 2024 à 20h.**

La procédure de saisie est disponible sur le site <http://bourse.apel-ja-lallaing.fr> . Au moment du dépôt, merci de vous présenter avec votre (vos) liste(s) et vos objets étiquetés. Nos équipes se chargeront de vérifier vos listes et vos articles. Il sera également possible d'enregistrer votre dépôt le jour même du dépôt (sous réserve de place encore disponible) mais **au tarif de 8€**. Les articles devront être propres, complets et en parfait état de conservation et de fonctionnement, les petits jouets seront présentés dans un sac transparent convenablement scellé. Les jeux à piles devront être apportés avec leurs piles pour le test lors du dépôt. En audio et vidéo, seuls seront acceptés les consoles et leurs jeux. Le matériel de puériculture devra être en excellent état. Tout article non conforme à ce cahier des charges sera refusé lors du dépôt. **Le dépôt de 25 articles est fixé à 5€** pour les dépôts déjà enregistrés en ligne et articles étiquetés et **à 8€ pour les dépôts sur place ou article à étiqueter**. Les organisateurs prendront une commission de 10% sur le prix total des articles vendus et de 10% sur le prix payé par l'acheteur. Par exemple, pour une vente d'un jouet à 10€, le vendeur touchera 9€ et l'acheteur payera 11€.

Les bénéfices réalisés par l'APEL participeront au financement de projets pour les enfants de l'école Ste Jeanne d'Arc de Lallaing.

4- Vente :

La vente aura lieu le **samedi 23 novembre 2024 de 14h à 18h30 et le dimanche 24 novembre 2024 de 10h00 à 12h00** à salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Lallaing.

5- Récupération des invendus :

La récupération des invendus et les règlements des ventes auront lieu le **dimanche 24 novembre 2024 de 16h00 à 17h00**. Il sera possible de récupérer pour une tierce personne, sous réserve de posséder le double de la liste de cette personne. Tout article non récupéré le dimanche 24 novembre 2024 à 17h00 sera considéré comme donné à l'association.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : apel.ja.lallaing@gmail.com